



# Conditions de pratique : facilitants et obstacles à la mise en oeuvre de l'initiative

Présenté par  
**Danielle Lessard, Sarah Dufour, Claire Chamberland**

**Congrès ACJQ**  
**Octobre 2012**



Ce projet de recherche est financé dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Merci aux groupes de recherche GRAVE et le GRIN pour le soutien apporté depuis 2003.



# Méthode

- **Répondants de toutes les organisations participantes :**
  - 18 intervenants
  - 17 autres acteurs (ex.: gestionnaires, conseillers cliniques, ...)
- **Entrevues téléphoniques semi-structurées**
  - (durée = +/- 30 minutes)
- **Analyse descriptive de contenu**
- **Codification par consensus (2 analystes)**
- **Grilles d'entrevue et analyses structurées selon les écrits scientifiques**





---

# Dimensions

---

## 1. La qualité de l'implantation

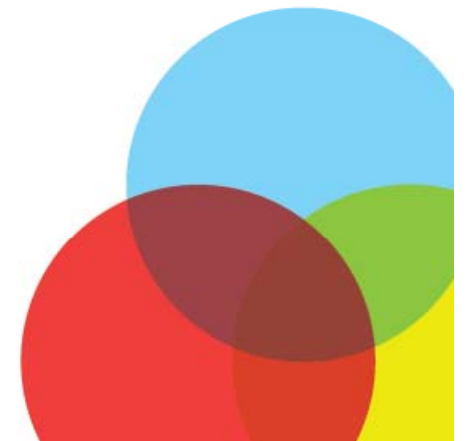
## 2. Les caractéristiques organisationnelles

### 2.1 Organisations elles-mêmes

### 2.2 Enjeux sociopolitiques

### 2.3 Collaborations entre organisations

## 3. Les caractéristiques individuelles et professionnelles





# 1. Qualité de l'implantation

## FACILITANTS

### Moyens:

- Qualité de la formation
- Qualité du soutien
- Entente formelle de collaboration

## OBSTACLES

### Moyens:

- Absence/insatisfactions quant à la formation
- Redondance des contenus et hétérogénéité des participants (soutien de groupe)





# 1. Qualité de l'implantation

## FACILITANTS

### Moyens:

- Qualité de la formation
- Qualité du soutien
- Entente formelle de collaboration

### Processus:

- Qualité des liens promoteurs-chercheurs-milieus de pratique
- Modelage et entraide
- Intensité

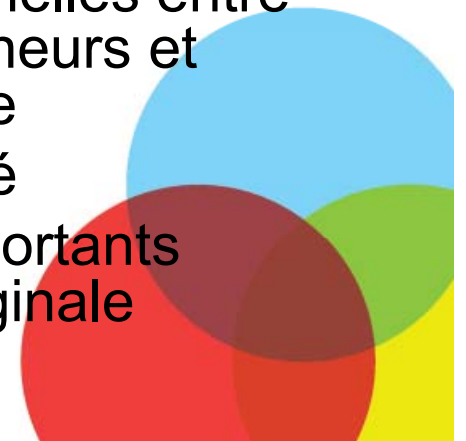
## OBSTACLES

### Moyens:

- Absence/insatisfactions quant à la formation
- Redondance des contenus et hétérogénéité des participants (soutien de groupe)

### Processus:

- Difficultés relationnelles entre promoteurs-chercheurs et milieux de pratique
- Manque d'intensité
- Changements importants p/r à l'initiative originale





## 2. Caractéristiques organisationnelles

### 2.1 Organisations elles-mêmes

#### FACILITANTS

- Réceptivité à la recherche et aux innovations
- Participation volontaire des intervenants, stabilité
- Cohérence avec la vision, les priorités et la programmation
- Appropriation du cadre d'analyse de AIDES plus largement que l'exige l'implantation
- Qualité du soutien

#### OBSTACLES

- Épuisement quant aux innovations
- Concurrence avec les outils cliniques en place
- Compétences professionnelles préalables non acquises
- Roulement du personnel
- Manque de soutien
- Participation non volontaire des intervenants
- Difficilement conciliable avec le mandat





## 2. Caractéristiques organisationnelles

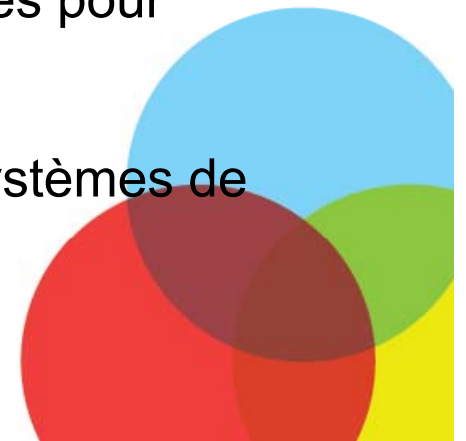
### 2.2 Enjeux sociopolitiques

#### FACILITANTS

- Cohérence avec les changements à la Loi de la protection de la jeunesse (2007)
- Cohérence avec la vision ministérielle de promotion des programmations conjointes

#### OBSTACLES

- Création d'une nouvelle structure administrative
- Ruptures dans les choix d'orientations ministérielles
- Services nécessaires, mais non disponibles
- Affectations temporaires pour urgences sanitaires
- Non-adaptation des systèmes de monitoring





## 2. caractéristiques organisationnelles

### 2.3 Collaborations entre organisations

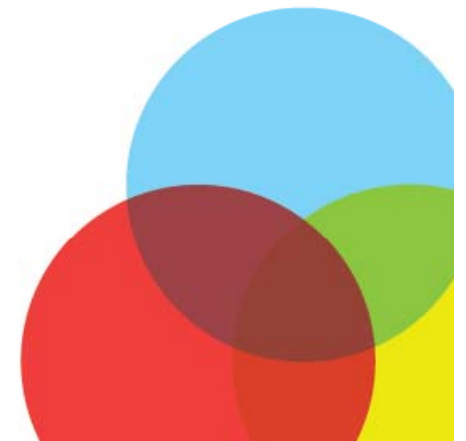
#### FACILITANTS

- Contribution aux structures de concertation déjà existantes

#### OBSTACLES

- Manque de disponibilité
- Mandats organisationnels difficiles à concilier
- Conditions préalables non rencontrées

- Pas d'exemples de concertation autour de situations d'enfants







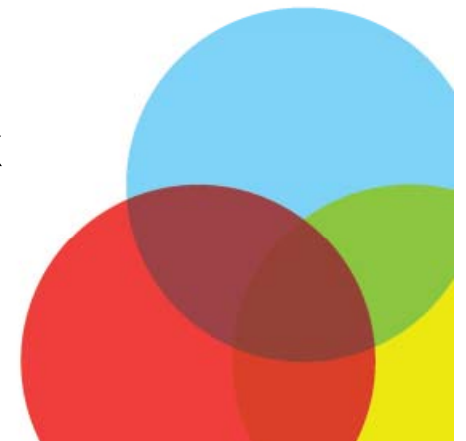
## 3. Caractéristiques individuelles et professionnelles

### FACILITANTS

- Intérêt pour AIDES
- Compatibilité avec la philosophie d'intervention
- Qualités personnelles
- Effet boule de neige

### OBSTACLES

- AIDES perçue comme une recherche et non comme nouvelle pratique
- Manque de motivation
- Inconfort ou manque de maîtrise des moyens promus
- Résistance aux changements





# Recommandations

Le déploiement de l'initiative AIDES doit :

1. Atteindre l'équilibre entre

- une approche prescriptive quant au respect des principes

et

- modalités essentielles et les adaptations locales (propres à chaque site)

2. Exiger que certaines conditions minimales de réussite soient rencontrées.

